



16 / COHÉSION - JEUNES

Volontariat Territorial en Entreprise « vert »

**OB
JEC
TIFS**

**Accompagner
le recrutement
de 1 000 jeunes
dans des TPE, PME
et ETI sur des métiers
de transformation
écologique
des modèles
économiques**

**Contribuer
à la transition
écologique**

Description de la mesure

Lancé en 2018, le Volontariat Territorial en Entreprise est un programme opéré par Bpifrance offrant la possibilité à des étudiants en alternance ou récemment diplômés d'études supérieures (à partir de bac+2, jusqu'à 2 ans en sortie d'études) d'accéder à des postes à responsabilités dans des PME et ETI.

Bpifrance verse pour le compte de l'État une prime de 8 000 euros pour les 1 000 premières entreprises accueillant un jeune en Volontariat Territorial en Entreprise « Vert » (500 en 2020 et 500 en 2021).



Pilote : État



Partenaires : Bpifrance, branches professionnelles, Centres de Formations d'Apprentis, organismes de formation, universités, grandes écoles



Financement national 2020-2021 : 8 M €



Calendrier : mise en œuvre en 2020-2021



Démarches

Contactez Bpifrance : vte@bpifrance.fr

INFORMATIONS

- <https://www.vte-france.fr/>
- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continue-eco@direccte.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>